

*Vincent Regnault, Avocat
Conseiller juridique principal
Affaires réglementaires et réclamations
Ligne directe : (514) 598-3102
Télécopieur : (514) 598-3839
Courriel : vregnault@gazmetro.com
Adresse courriel pour ce dossier : dossiers.reglementaires@gazmetro.com*

PAR SDE ET PAR MESSAGER

Le 14 novembre 2012

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la Bourse
800, Place Victoria - bureau 2.55
Montréal QC H4Z 1A2

Objet : Demande de Société en commandite Gaz Métro afin de l'autoriser à récupérer par l'intermédiaire de ses tarifs les coûts associés à l'utilisation des sites d'entreposage de Pointe-du-Lac et de St-Flavien appartenant à Intragaz
Notre dossier : 312-00559
Dossier Régie : R-3811-2012

Chère consœur,

Nous avons pris connaissance de la correspondance du procureur de la FCEI datée du 12 novembre dernier de même que de la vôtre en date d'hier. Nous n'avons aucun commentaire à formuler à l'égard des demandes qui visent Gaz Métro. Nous verrons donc à transmettre d'ici le 16 novembre 2012, midi, les réponses révisées de Gaz Métro.

Nous vous prions d'agréer, chère consœur, l'expression de nos salutations les plus distinguées.

(s) Vincent Regnault

Vincent Regnault

VR/mb